



Réf. AZ/DT – n° 10.172.12

Montereau, le 1^{er} octobre 2012

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que, lors de notre réunion du 28 septembre 2012, les membres du Comité syndical n'étant pas en nombre suffisant pour atteindre le quorum, le Comité s'est trouvé dans l'impossibilité de délibérer (article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du "COMITÉ" est renvoyée au :

VENDREDI 19 OCTOBRE 2012 A 18 H 00

22 rue de la Grande Haie – Zone Industrielle – 77130 Montereau

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du Procès-Verbal du 04 Mai 2012 ;
- Budget Supplémentaire 2012 ;
- Fixation de la durée d'amortissement des immobilisations ;
- Approbation du Bilan d'Activités 2011 ;
- Autorisation donnée au Président à signer l'avenant n°1 à la convention de groupement ;
- Autorisation donnée au Président à signer la convention financière entre le SYTRADEM et le SIRMOTOM ;
- Autorisation donnée au Président à signer la convention d'assistance et de conseil juridique ;
- Autorisation donnée au Président à lancer une consultation pour la réalisation des travaux de fermeture et de couverture de l'aire de rechargement des camions de transfert ;
- Autorisation donnée au Président à signer la convention d'assistance architecturale pour l'extension du hall de déchargement ;
- Autorisation donnée au Président à signer le renouvellement de la convention OCAD3E ;
- Autorisation donnée au Président à signer l'avenant n°1 à la maîtrise d'œuvre relative à des travaux de construction d'une base vie et d'un quai de transfert dans le cadre de la reconstruction du CVE ;
- Achat d'un terrain contigu à la déchetterie existante de Voulx ;
- Autorisation donnée au Président à lancer une consultation pour recruter un Maître d'œuvre chargé de l'extension de la déchetterie de Voulx, de la mise aux normes des déchetteries existantes et de la construction possible d'une troisième déchetterie ;
- Rapport d'information sur le contrat collectivités de prestation de collecte et de recyclage des huiles et graisses alimentaires usagées ;
- Affaires et questions diverses.

Comptant vivement sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Yves JEGO

Président du SIRMOTOM
Député Maire de Montereau

